



Association des Employées et Employés de
Recherche de l'Université McGill.

Association of McGill University **Research**
Employees

RESOLUTION G-1:

Submitted by: Guido Powell

WHEREAS all 196 nations in the United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) have agreed on a target of limiting emissions to a level that would prevent global temperature increase beyond 2°C above pre-industrial levels, based on research from the Intergovernmental Panel on Climate Change, in order to “prevent dangerous anthropogenic interference with the climate system”; and

WHEREAS the major fossil fuel companies severely impair the global community’s ability to adhere to the UNFCCC’s protocols, by continuing exploration and extraction of fossil-fuel reserves beyond sustainable limits, and by actively undermining the transition toward renewable and sustainable energy sources; and

WHEREAS divestment campaigns, such as McGill University’s divestment from companies doing business in South Africa’s apartheid regime in 1985 and divesting from tobacco companies in 2007, have historically been a successful means by which public institutions can apply pressure on and change the practices of regimes and industries engaged in documented social injury; and

WHEREAS approximately 1,000 institutions worldwide, including 164 educational institutions, such as University of Laval Université du Québec à Montréal, as well as student unions and teachers associations, such as the Students’ Society of McGill University and the McGill Association of University Teachers, have fulfilled or are committed to divesting from holdings worth nearly 8 trillion USD in fossil fuels ;

WHEREAS it is well documented that fossil-free investments have consistently outperformed conventional ones when compared over 5- and 10-year periods and

BE IT RESOLVED that the Association of McGill University Research Employees pledge to keep its existing funds from being invested in companies whose primary business is the extraction, distribution, and/or sale of fossil fuels; and from all mutual funds that directly invest in such companies; and demand that McGill University divest all fossil fuel holdings from its endowment fund and from the McGill University Pension Plan.

ATTENDU QUE les 196 pays de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se sont mis d'accord sur un objectif de limitation des émissions à un niveau qui empêcherait l'augmentation de la température mondiale au-delà de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels, sur la base des recherches du Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique, afin de « prévenir les interférences anthropiques dangereuses avec le système climatique » ; et

ATTENDU QUE les grandes entreprises de combustibles fossiles entravent gravement la capacité de la communauté mondiale à adhérer aux protocoles de la CCNUCC, en poursuivant l'exploration et l'extraction des réserves de combustibles fossiles au-delà des limites durables et en sapant activement la transition vers des sources d'énergie renouvelables et durables ; et

ATTENDU QUE les campagnes de désinvestissement, telles que le désinvestissement de l'Université McGill des entreprises faisant des affaires sous le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud en 1985 et le désinvestissement des compagnies de tabac en 2007, ont toujours été un moyen efficace par lequel les institutions publiques peuvent exercer des pressions sur les pratiques des régimes et des industries et les modifier engagé dans une blessure sociale documentée ; et

ATTENDU QU' environ 1 000 établissements dans le monde, dont 164 établissements d'enseignement, tels que l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal, ainsi que des syndicats étudiants et des associations d'enseignants, tels que l'Association des étudiants de l'Université McGill et l'Association des professeurs universitaires de McGill, ont rempli ou se sont engagés à se départir de participations d'une valeur de près de 8 000 milliards de dollars dans les combustibles fossiles ;

ATTENDU QU'il est bien documenté que les investissements sans énergie fossile ont constamment surpassé les investissements conventionnels par rapport aux périodes de 5 et 10 ans et

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'Association des employés de recherche de l'Université McGill s'engage à ce que ses fonds existants ne soient pas investis dans des entreprises dont l'activité principale est l'extraction, la distribution et/ou la vente de combustibles fossiles ; et de tous les fonds communs de placement qui investissent directement dans ces sociétés ; et exiger que l'Université McGill se départisse de tous les avoirs en combustibles fossiles de son fonds de dotation et du régime de retraite de l'Université McGill.